

Péto-Canada

Autre exemple, l'expédition de 100 livres de bois de la Colombie-Britannique à Calgary coûte \$1.50, alors que l'expédition de la même quantité de bois de Terrace, en Colombie-Britannique, à Toronto ne coûte que \$1.79. C'est encore une question à laquelle il faudra répondre avant de commencer à envisager de vendre moins cher un produit dans cette région-ci du pays. Aujourd'hui encore, il n'existe pas de politique assurant aux régions coloniales une juste économie ou une juste place au sein de la Confédération. Les régions agricoles des Prairies sont traitées uniquement à coups de mesures d'urgence. Le récent programme LIFT est un texte sorti en période de crise. En fait, cela revenait à peu près à expédier une boîte de pansements sur les lieux d'une catastrophe aérienne; c'était un coup d'épée dans l'eau qui n'a pas levé le moindre des soucis agricoles de ces régions, et qui n'a fait, en réalité, que détruire une grande partie des marchés qui y existaient déjà.

Les agriculteurs de ma région chantent le samedi soir: «Où sont donc toutes les minoteries?». Nous savons où, madame l'Orateur. Elles sont parties parce que les tarifs-marchandises favorisent le centre du Canada. Elles ne restent pas là où se trouve le produit.

Je vais vous donner un autre exemple. Il coûte moins cher d'expédier en Ontario du bétail sur pied de l'Ouest et de le nourrir de grains cultivés dans l'Ouest et expédiés dans l'Est à un prix modique subventionné, que de l'abatre dans l'Ouest et de le vendre au détail dans l'Est. Cela, madame l'Orateur, illustre un autre cas où une industrie nous a été enlevée. Cependant, d'après le gouvernement, c'est à l'Ouest qu'il incombe de fournir les ressources au centre du Canada, et de constituer en retour un débouché pour les industries du centre du Canada.

Pour bien voir cela sous son vrai jour, je crois qu'il est important de noter que l'Alberta recevait encore des paiements de péréquation en 1965. Nous étions fondamentalement une province à une seule industrie, soit l'agroéconomie. Puis arriva le pétrole et notre chance d'entrer dans la confédération. Maintenant nous avons Péto-Canada, parce que quelqu'un prétend que c'est pour le bien du centre du Canada.

Puisque nous parlons de ce qui est bon pour le Canada, permettez-moi de demander pourquoi le siège social de la Commission du blé ne peut-il être situé dans l'Ouest? Pourquoi celui de l'Office du poisson salé ne peut-il pas être dans les Maritimes? Pourquoi ne pas situer celui de l'Office national de l'énergie à Calgary, étant donné que c'est de là que viennent 80 p. 100 des délégués chaque fois qu'il y a une réunion?

Je le répète, avant le pétrole, l'économie de l'Alberta était basée sur l'agriculture, mais maintenant, le pétrole est devenu notre gagne-pain. Il est aux provinces de l'Ouest ce que l'industrie de l'automobile, le textile, les mines et l'industrie de transformation sont à l'Ontario. Le pétrole, madame l'Orateur, est devenu notre espoir.

Le premier ministre (M. Trudeau) a, selon moi, prononcé un excellent discours le 1^{er} janvier dernier. Il a parlé de partage. C'est important dans une confédération, dans notre pays qui s'étend d'un océan à l'autre, mais même si le principe était bon, je crois que le premier ministre n'est pas allé assez loin. Il a dit:

J'invite mes concitoyens à se réjouir de ce qui nous a été donné à nous, Canadiens, de la chance que nous avons d'être unis dans une confédération, d'avoir un système de gouvernement dont la principale caractéristique est le partage des richesses.

L'idée de partage ne comporte pas uniquement le partage des richesses. Les provinces productrices ne deman-

dent pas aux autres provinces de partager seulement nos richesses et autre chose. Nous voulons une part de participation. Nous voulons partager des idées. Nous voulons participer au développement de notre pays. Péto-Canada est une imposture de la part du gouvernement central. Chose certaine, le gouvernement ne croit pas que les régions productrices sont capables de répondre aux besoins du Canada dans son ensemble, et c'est un défi que le gouvernement doit relever, je pense. Pourquoi est-il si méfiant?

Il est bien connu que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique confère aux provinces droit de regard sur leurs ressources. Tout ce programme est empreint de méfiance. La question réelle qui se pose est une question de confiance. Je signale à la Chambre que des inégalités existent toujours. Je demande aux ministériels qui s'agitent tellement au sujet de Péto-Canada de justifier comment il se fait que le centre du Canada obtient encore du ministère de l'Expansion économique régionale 55.9 millions de dollars, alors que les provinces de l'Ouest n'obtiennent que 4.2 millions, ce qui revient à \$4.05 par tête d'habitant dans le centre et à seulement \$1.07 dans les Prairies.

Pour ce qui est de l'industrie bancaire, madame l'Orateur, il convient de noter que presque chaque siège social au Canada est situé à Toronto ou à Montréal.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais je me demande s'il ne s'écarterait pas un peu du bill C-8 visant à établir une société nationale des pétroles. Le député voudra bien peut-être restreindre ses remarques à ce bill.

M. Malone: Madame l'Orateur, nous devrions peut-être admettre que je m'en tiens au sujet. Permettez-moi de vous renvoyer aux séances du comité et de citer les propos des députés d'en face tout au long du débat.

● (2030)

J'aimerais citer un extrait du fascicule 28 du compte rendu des délibérations du comité. Le député de Mississauga (M. Abbott) a déclaré:

C'est la province de l'Alberta et non le Canada qui a le plus d'importance à ses yeux. C'est cela que je voudrais faire ressortir.

Pendant la même réunion du comité, le député de Welland (M. Railton) a déclaré:

Je parlais des députés de l'Alberta. J'ai cru qu'il fallait faire quelque chose pour leur ouvrir les yeux. A mon sens, ils ont l'esprit de clocher.

J'aimerais rapporter les paroles du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources:

Monsieur Malone, je vois que c'est l'aspect régional qui vous préoccupe, et c'est votre droit. Nous abordons la question du point de vue national...

Ce que j'essaie de faire comprendre c'est que nous ne parlons pas simplement de la société des pétroles, mais de notre place au sein de la Confédération. Cela ne concerne pas uniquement Péto-Canada; le gouvernement essaie de se conformer à l'esprit de partage mentionné par le premier ministre, qui ne voulait pas parler simplement du partage des biens matériels, mais aussi de la capacité des Canadiens, tant des Prairies que des Maritimes, d'influer sur les décisions gouvernementales.

J'aimerais donner encore quelques citations. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a aussi déclaré: